

B.D.I.C.

RZECZPOSPOLITA POLSKA

LA RÉPUBLIQUE POLONAISE

20 c.

REVUE BI-MENSUELLE
Politique, Économique et Littéraire

Rédaction et Administration :
4, Place Clichy, Paris (9^e), TÉLÉPH. : Louvre 0-22

3^e Année. — N^o 55 — 15 MAI 1919.

Abonnements :
Un An: 10 fr. — Six Mois: 5 fr.

PAS DE MASSACRES JUIFS EN POLOGNE

On massacre les Juifs en Pologne : telle est la nouvelle qui se produit depuis quelque temps dans les journaux parisiens. Le premier pogrom aurait eu lieu à Léopold (Lemberg) au moment de l'attaque des Ukrainiens. Sous l'impression de l'horreur produite à l'étranger par ce crime imputé aux Polonais, le Gouvernement de Varsovie a envoyé sur les lieux une commission d'enquête. Des citoyens appartenant à différents cultes constituaient cette délégation. Elle constata dans les troupes ukrainiennes la présence d'officiers allemands.

Il est extrêmement curieux en effet de considérer comment le développement des pogroms en Pologne coïncide avec celui des défaites allemandes. Un nouveau massacre est signalé à Pinsk, juste au moment où les quatre décident du sort de Dantzig. Est-ce pour persuader à la masse ignorante du peuple israélite que seule l'Allemagne a le pouvoir de faire cesser les massacres encouragés autrefois par les Russes ? Mais les Juifs de Pologne savent parfaitement à quoi s'en tenir. En outre, comme le soi-disant pogrom de Wilno a été contemporain de l'arrivée des délégués allemands à Versailles on est tenté, surpris par un tel parallélisme, d'établir entre les pogroms prétendus et les déceptions allemandes une relation de cause à effet. Le peuple allemand n'aurait-il pas rencontré quelque complicité dans cette classe d'israélite profiteuse qui existe en tous pays où elle use des mêmes procédés que d'« excellents » catholiques, parce qu'elle a les mêmes intérêts ? De là à penser que les dépêches pessimistes ont leur origine chez ces nouveaux Saducéens, il n'y aurait que la peine de faire une hypothèse. D'autant que les Allemands ont toujours aimé cette espèce de Sémites.

Il y a en Pologne, comme en France des antisémites. L'antisémitisme polonais est en tous cas d'ordre exclusivement sentimental et économique. La population polonaise compte beaucoup de vrais fils d'Israël et leur patriotisme est au-dessus de tout soupçon. Tous les Juifs ne peuvent pas partager le désir, d'ailleurs légitime et respectable des Sionistes. La plupart nés en Europe, élevés dans les villes d'Europe, appartiennent à des familles européennes souvent depuis plusieurs générations, des centaines d'années mêmes, ils ont oublié le foyer national. Les Polonais respectent leurs frères juifs et ont toujours résisté aux pogroms tsaristes. La première Diète leur a accordé, comme à tous, le droit de citoyen. Ils ont des députés. Des hommes enfin du libéralisme de Pilsudski et de Paderewski ne peuvent être un instant soupçonnés de pareils crimes envers de paisibles citoyens.

Aussi bien lorsqu'on cherche la source des nouvelles tendancieuses touchant les pogroms n'en trouve-t-on aucune qui soit du pays. Ce sont des « Comités juifs » anonymes de Suisse, de Hollande, d'Angleterre qui colportent les bruits dans la presse alliée. Ces comités doivent se faire connaître ou l'on risque fort de conclure qu'ils sont eux aussi « made in Germany ».

Émile CARTERON.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL PILSUDZKI AUX LITUANIENS

Privé de liberté et opprimé depuis plus de cent ans, votre pays gémit sous le joug russe, allemand et bolcheviste. La violence ennemie ne tenant aucun compte de votre volonté vous a imposé une existence insupportable et pénétrée de l'esprit étranger.

Mettant fin à la violence et à l'oppression, l'armée polonaise vous apporte à tous la liberté. Je suis résolu à vous donner la possibilité de résoudre les affaires intérieures nationales et confessionnelles selon vos désirs. La Pologne ne vous imposera pas sa volonté. Bien que sur votre terre le sang coule et que le bruit des canons se fasse encore entendre, je n'introduis pas un régime militaire, mais une administration civile. Elle sera confiée au fils de ce pays.

Elle devra donner à la population toutes facilités pour exprimer ses aspirations et ses besoins par l'intermédiaire de représentants librement élus.

Elle devra protéger le travail, assurer l'ordre et la tranquillité, et secourir tous ceux qui sont dans le besoin sans différence de race, ni de nationalité. Les élections auront lieu sur la base du suffrage secret, général, décrété égal pour les deux sexes.

Les nouvelles Frontières de la Pologne

L'Allemagne renonce en faveur de la Pologne aux territoires limités par la Baltique, la frontière polonaise occidentale, les anciennes frontières austro-allemande et russo-allemande jusqu'au Nièmen (ceci ne s'applique pas à la Prusse orientale et à la ville de Dantzig), frontières traitées dans la section II.

Une commission de sept membres (cinq nommés par les principales puissances alliées et associées, un par l'Allemagne, un par la Pologne) fixera sur place la frontière germano-polonaise.

La Pologne accordera aux personnes et moyens de transport en provenance ou à destination de la Prusse orientale les mêmes droits qu'à ses nationaux.

La nationalité polonaise est acquise aux ressortissants allemands domiciliés sur le territoire polonais. Une autorisation spéciale de l'Etat polonais sera nécessaire pour ceux qui se sont établis postérieurement au 26 avril 1886.

Dans un délai de deux ans ces ressortissants allemands auront la faculté d'opter. Mêmes dispositions pour les Polonais ressortissants allemands, établis en Allemagne ou se trouvant à l'étranger.

La Pologne agréera l'insertion dans un traité avec les principales puissances :

1^o Des dispositions que ces puissances jugeront nécessaires pour protéger en Pologne les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité par la race, la langue ou la religion ;

2^o Des dispositions destinées à protéger la liberté de transit et à maintenir un régime équitable pour le commerce des autres nations.

Plébiscite en Prusse orientale

Dans une zone définie le long de la frontière sud, les habitants désigneront par voie de suffrage l'Etat auquel ils désirent être rattachés.

Dans un délai de quinze jours, les troupes et autorités allemandes se retireront de cette zone, sans y effectuer de réquisition. Puis ladite zone sera placée sous l'autorité d'une commission de cinq membres nommés par les Alliés. Cette commission assurera l'administration ainsi que le vote des habitants, vote dont le résultat sera déterminé par commune. Puis la commission proposera un tracé de frontières. Les principales puissances alliées et associées détermineront la frontière.

Dispositions analogues pour les cercles de Stuhm et de Rosenberg, et les cercles de Marienburg et Marienwerder à l'est de la Vistule.

Les principales puissances fixeront les termes d'une convention entre la Pologne, l'Allemagne et la Prusse orientale et Dantzig relativement aux facilités de communication par voie ferrée sur la rive droite de la Vistule, entre la Pologne et Dantzig.

L'Allemagne renonce aux territoires compris entre la Baltique, la frontière de la Prusse orientale et l'ancienne frontière russo-allemande.

Dantzig ville libre

L'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées au territoire défini ci-dessous :

A partir de la mer Baltique, la frontière ouest de la Prusse orientale (définie plus haut) jusqu'à la rencontre de la Vistule et de la Nogat; vers l'aval, la Vistule jusqu'à 6 kilom. 500 au nord de Dirschau; de là, vers l'ouest, un point de 8 k. 500 au nord-est de Schoneck; puis, par les lignes médianes du Lonkener See et du Pollenziner See, un point sur la côte, à 1 kilomètre au sud de Koliebkén.

Une commission de trois membres dont un haut-commissaire nommé par les principales puissances, un membre nommé par l'Allemagne et un membre par la Pologne, sera constituée six mois après la mise en vigueur du présent traité, pour fixer sur place la frontière.

La ville de Dantzig, avec le territoire ci-dessus défini, est constituée en ville libre.

La constitution de la ville libre sera élaborée, d'accord avec un haut-commissaire de la Société des Nations, par des représentants de la ville, et sera placée sous la garantie de la Société des Nations.

Le haut-commissaire, résidant à Dantzig, statuera en première instance sur les contestations entre la Pologne et la ville libre.

Une convention, dont les termes seront fixés par les principales puissances, interviendra entre la Pologne et Dantzig en vue :

1^o De placer Dantzig dans les limites de la frontière douanière de la Pologne, avec une zone franche dans le port ;

2^o D'assurer à la Pologne le libre usage des voies d'eau, docks, bassins, quais, etc., nécessaires à ses importations et exportations ;

3^o D'assurer à la Pologne l'administration de la Vistule et du réseau ferré de Dantzig (sauf les voies d'intérêt local) ainsi que des postes, télégraphes et téléphones entre la Pologne et Dantzig ;

4^o De pourvoir contre toute discrimination au préjudice des Polonais dans la ville libre ;

5^o De faire assurer [par le gouvernement polonais la conduite des affaires extérieures de Dantzig et la protection de ses nationaux à l'étranger.

Les ressortissants allemands domiciliés à Dantzig en deviennent les nationaux. Pendant deux ans, ces habitants pourront opter pour la nationalité allemande.

Les biens de l'Empire ou des États allemands situés sur le territoire de la ville libre seront transférés aux principales puissances pour être rétrocédés à Dantzig ou à la Pologne selon la décision de ces puissances.

EN POLOGNE

Relations postales avec la Pologne

Le Journal Officiel publie la notification suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la convention postale universelle, signée à Rome le 26 mai 1906, le Conseil fédéral suisse a notifié au gouvernement de la République l'adhésion de l'Etat polonais à cette convention.

Décret sur l'importation et le transit

Le *Journal Officiel* du ministère des finances à Varsovie publie un décret concernant l'exportation des marchandises à l'étranger, l'importation de l'étranger et le transit.

Voici les principaux articles de ce décret :

Article premier. — Sont interdites sans autorisation spéciale les importations de toutes marchandises dans l'Etat et les exportations de l'Etat, ainsi que le transit à travers les territoires de l'Etat.

Art. 2. — Les autorisations pour les importations, les exportations et le transport des marchandises seront délivrées par une commission créée auprès du ministère de l'industrie et du commerce, et comprenant des représentants des ministères : de l'agriculture, de l'approvisionnement et des finances. Cette commission aura le droit de statuer dans tous les cas particuliers sur les conditions dans lesquelles l'importation, l'exportation et le transport pourront s'effectuer. Dans les questions concernant la permission d'importer des marchandises l'assentiment du ministère des finances est nécessaire.

Se fondant sur les autorisations délivrées par la commission, le ministère des finances donnera les instructions appropriées à la Direction des douanes et aux autres services du Trésor. Les ministres : de l'Industrie et du Commerce, des Finances, de l'Approvisionnement et de l'Agriculture, d'un commun accord, ont le droit de lever sur certaines espèces de marchandises l'interdiction désignée dans l'article premier.

Construction des voies ferrées

La Diète, d'accord avec le Conseil des ministres, a recommandé au ministère des voies et communications de commencer la construction de trois lignes de chemins de fer : Lodz, Kutno-Plock, Plock-Sierpc et Strzalkow-Kutno.

Le coût de la vie à Varsovie

La viande vaut environ 3 marks (1) 50 la livre; le beurre, 17 marks la livre; le lait, 1 mark 75 le litre; les œufs, 0,5 mark la pièce; le sucre, 4 marks la livre; le café, 8 marks; es pruneaux secs, 2 marks 80; la choucroute 0,25 mark. Les produits manufacturés sont très chers : une paire de chaussures, de 350 à 400 marks; un vêtement pour homme, environ 1,000 marks; une chemise blanche, de 80 à 100 marks.

(1) Le mark compté à 50 cent.

Des marchandises pour la Pologne

Il s'est constitué à Chaux-de-Fonds un syndicat d'industriels et de commerçants pour exporter un convoi de marchandises en Pologne. Le premier transport de vingt wagons va partir prochainement, accompagné par des soldats suisses.

La VILLE de PARIS émet un grand Emprunt

La Ville de Paris vient d'être autorisée à émettre un emprunt de 1.500 millions de francs en vue de la consolidation définitive de la dette flottante contractée au cours de la guerre.

Aux termes d'un arrêté du préfet de la Seine, en date du 2 mai courant, il sera procédé à cet emprunt au moyen de l'émission d'obligations à lots de 500 francs, émises à 480 et rapportant 5 0/0, soit 25 fr. par an, payable par moitié chaque semestre. Il y aura, toutefois, un certain nombre de cinquièmes.

Le taux de placement de cet emprunt ressort donc à plus de 5.20 brut; mais en dehors de ce précieux avantage, il faut marquer un fait nouveau dans l'histoire des emprunts à lots: celui-ci est doté annuellement d'un gros lot de 1 million et de 5 lots de 200,000 francs. En tout il n'y aura pas moins de 2.611 lots représentant 6 millions de francs.

On comprend que devant de tels avantages les porteurs de Bons municipaux et d'Obligations quinquennales 1917 n'hésitent pas un seul instant à échanger leurs titres contre ces nouvelles obligations. Ils peuvent dès à présent exercer leur droit de préférence en remettant leurs titres pour l'échange dans les banques et établissements de crédit, qui sont les correspondants habituels de la Ville de Paris, ou encore à la Caisse municipale, jusqu'au Jeudi 22 Mai inclus, date de clôture de la souscription privilégiée.

Ce n'est que le 5 juin prochain que sera offerte en souscription publique la portion de l'emprunt qui n'aura pas été absorbée par cet échange.

Contre la menace polonaise

L'Union socialiste à Dusseldorf et Spandau

La Gazette de Francfort dit que le gouvernement a décrété de proclamer l'état de siège sur toute la Prusse occidentale, afin de faire face au danger polonais.

Dans le port de Dantzig se trouve actuellement deux navires de guerre britanniques, deux américains et un français.

La question des frontières de Pologne qui continue à alimenter la fureur et l'indignation des cercles politiques alle-

mands. Pour bien comprendre ce fait, il faut savoir toute la profondeur du mépris que les Allemands ont toujours manifesté pour les Polonais. Aussi l'abandon de territoires polonais est ressenti ici avec une humiliation mêlée de rage. Cet état d'esprit pourrait conduire très facilement aux solutions extrêmes. Ce matin des centaines de télégrammes, arrivés à la chancellerie d'empire, annoncent que les habitants, aidés des troupes de frontières, lutteront à mort plutôt que d'abandonner ces territoires à l'Etat polonais. Plusieurs de mes interlocuteurs ont déclaré nettement qu'une nouvelle guerre était en perspective, et que, même en admettant cette paix, on ne pourrait la considérer que comme un pis-aller. Il est très difficile de juger jusqu'où va la sincérité de ces déclarations.

Agissements des Bolcheviks A WILNO

On impute au peuple polonais quelques crimes de droit commun commis par la populace affamée et la soldatesque fatiguée. On ne cesse de parler de pogroms en Pologne. Comme Polonais, comme journaliste, j'oppose à ces calomnies, une protestation catégorique et indignée. Je ne me suis jamais abaissé, depuis que je dirige *La République Polonaise* à cacher la vérité. J'ai quelques fois été prié par mes compatriotes de ne pas combattre la politique de M. Dmowski qu'à certains moments j'ai considérée comme contraire à notre dignité nationale et aux intérêts supérieurs de mon pays. J'ai signalé au général Haller les dangers de l'antisémitisme « sentimental » introduit dans l'armée polonaise par l'entourage de M. Dmowski. Je combattrai, sans pitié, l'antisémitisme sous toutes ses formes, mais toutefois, quels que soient mes sentiments à l'égard du parti réactionnaire (*démocratie nationale*), je ne veux pas croire qu'il soit capable d'inspirer ou de tolérer en Pologne les pogroms. La haute finance internationale travaille contre la Pologne. Elle nous porte un préjudice grave. Tant pis, la démocratie polonaise, forte de son patriotisme, de ses traditions séculaires de tolérance saura sauver la Pologne d'une crise passagère.

En ce qui concerne les pogroms de Wilno, je soumetts aux méditations de mes lecteurs le résultat d'une enquête contrôlée par moi et dont je prends la responsabilité.

Dr W. BRONISLAWSKI.

Le curé Steckiewicz qui n'a pas quitté Wilno pendant toute la durée de la guerre, déclare que les Juifs occupaient tous les postes élevés dans l'administration, aussi bien au moment de l'occupation allemande qu'au moment de l'occupation bolchéviste.

A cette occasion on peut citer les paroles des prisonniers bolchéviques adressées au major Mackiewicz à Lida, le 22 avril 1919: « Si les Juifs n'étaient pas commandants des régiments, des bataillons, chefs de gare et commissaires de l'armée des soviets, la guerre avec le bolchévisme depuis

Le commandant JOSEPH PILSUDZKI, Chef de l'Etat et la défense de LÉOPOL (1)

Le commandant Joseph Pilsudzki n'est que depuis peu le premier magistrat de la République Polonaise, mais la nation n'avait pas attendu sa promotion aux hautes fonctions qu'exerce le chef de l'Etat pour lui décerner les honneurs d'une distinction non moins précieuse: elle en avait fait un héros, ou pour être plus exact son héros. Joseph Pilsudzki n'a même été appelé à la présidence de la République par les suffrages unanimes de la Chambre législative que, parce que l'opinion, avec l'intuition de l'âme populaire, l'avait désigné à l'Assemblée. Elle sentait qu'il était l'homme du jour, un de ceux que la Providence destine à remplir, ici bas, une mission.

Au moment où Léopol lutte âprement contre la horde des envahisseurs qui voudraient l'asservir, qu'il nous soit permis de dire en quelques mots, quel fut le rôle de Pilsudzki dans la défense de notre chère cité, rôle dont on ne se fait pas une idée précise non pas seulement à l'étranger, mais même en Pologne et même ici, à Léopol, car on ne dispose pas de la perspective, de l'éloignement nécessaire pour bien écrire l'histoire. On ne se figure donc pas combien fut important ce rôle dans la tragédie qui s'est jouée en novembre 1918 et dont Léopol fut le théâtre.

Remémorons-nous certains faits. Le 1^{er} novembre 1918 les meneurs des partis ruthéniens de la Galicie Est s'emparèrent par surprise de la ville de Léopol. Ce rapt, préparé de longue main, se fit sans aucun risque, car les autorités autrichiennes lui prêtèrent leur gracieux concours et quelques bataillons composés de soldats d'origine ruthénienne, et leur livrèrent sans opposition la citadelle, les arsenaux, les dépôts

(1) Bulletin Polonais de Léopol, 1-IV-1919.

de munitions et tous les édifices publics: la Lieutenance, l'Hôtel de Ville, l'administration des Postes et Télégraphes, la direction de la police, celle des chemins de fer de l'Etat, etc. Les intrus avaient choisi la nuit pour faire leur coup, ainsi qu'il convient à des voleurs, et le matin les Léopoliens, qui ne se doutaient de rien — le gouverneur de la province, le comte de Huyn, leur avait donné sa parole d'honneur qu'il ne rendrait la ville à personne sans en avoir l'ordre formel de son gouvernement et sans prévenir les principaux intéressés — les Léopoliens, disons-nous, se réveillèrent non plus sujets autrichiens, mais bien et dûment citoyens d'une république ukrainienne qui venait de surgir soudain du néant. D'une domination étrangère ils passaient sous une nouvelle domination étrangère. Ce fut de la stupeur et un vrai désespoir, car l'humiliation était grande d'avoir à subir le joug de maîtres tellement frustes et d'une culture aussi rudimentaire. Notons que cet acte de violence venait à un moment où l'on rêvait d'indépendance plus que jamais. Mais il n'y avait rien à faire, à ce qu'il semblait. La population était désarmée et la ville pullulait de soldats rébarbatifs et brutaux qui parcouraient les rues par groupes, arrêtant les passants en les couchant en joue pour les fouiller et en tirant des coups de fusil à tort et à travers dans le but d'intimider le public terrorisé.

Il n'y avait qu'à s'incliner devant le fait accompli, quitte à envoyer une protestation couverte de signatures au Congrès de la paix et à s'en remettre aux Puissances de l'Entente, pour qu'elles décident en appel sur le sort futur de la cité.

Mais, sur les confins de la haute ville dans un bâtiment scolaire, qui porte le nom glorieux du romancier Henri Sienkiewicz, et à la bourse des étudiants de Polytechnique une poignée de jeunes gens s'était réunie et délibérait. Ces audacieux, ces téméraires, ces fous, comme il semblait, tenaient tout simplement un conseil de guerre. Ils n'étaient qu'une soixantaine à l'école Sienkiewicz, moins encore à la maison des polytechniciens, et ils ne disposaient que de quelques fusils. Ils n'en étaient pas moins décidés à se débarrasser des violateurs du droit des gens qui étaient venus imposer leur foi. Les Ukrainiens essayèrent de les déloger des

bâtiments où ils s'étaient retranchés. Devant leur attitude menaçante et à la suite d'une sortie offensive les peu courageux guerriers de l'Ukraine se retirèrent. Des notables de la ville vinrent ensuite dans l'intention d'user de leur influence pour détourner ces imprudents de leur dessein, qui devait sûrement les perdre et exposer la population paisible à de sévères représailles.

Les garnisons des deux derniers forts du polonisme à Léopol restèrent inébranlables.

Qui donc étaient ces hommes braves qui préféraient la mort à l'humiliation et à l'opprobre d'une capitulation et d'une abdication? Pour les comprendre et les apprécier à leur juste valeur, il nous faut jeter un regard en arrière et reparler du commandant Pilsudzki.

Au commencement du siècle parmi une société que les conditions de l'existence avaient rendu très positive, très opportuniste aussi et qui ne pensait qu'à s'enrichir ou tout au moins à vivre, un homme avait eu l'intuition prophétique que le pays aurait besoin un jour peut-être proche de militaires, sachant le métier des armes, pour pouvoir revendiquer efficacement ses droits à l'indépendance et jouer un rôle politique. Dès lors cet homme se consacra tout entier non pas à créer une armée nationale, car pareille entreprise dépassait les moyens d'un simple particulier, mais à former la jeunesse polonaise au rôle de futurs soldats, afin de la préparer à toute éventualité, pour avoir sous la main le cas échéant des cadres tout prêts d'une force armée en mesure de servir la patrie. Comme il était obligé d'agir clandestinement, cette œuvre n'allait pas sans risques ni périls, et Pilsudzki paya largement son tribu de conspirateur et de révolutionnaire au gouvernement le plus acharné à retenir ses sujets dans l'impuissance d'esclaves passifs et soumis. Il fut enfermé d'abord dans le dixième pavillon de la citadelle de Varsovie, ensuite dans la forteresse de Petropavlosk près de Saint-Petersbourg et enfin déporté en Sibérie. Cela ne le découragea pas. Ayant réussi à s'évader et à se réfugier en Galicie, jusqu'en 1914 il continua son travail. Quand la guerre mondiale éclata, le Royaume de Pologne était couvert de sociétés secrètes (la P. O. W.) qui était une association

longtemps aurait été finie. Les prisonniers bolcheviques conseillent de les attaquer la nuit, car de cette façon ils peuvent se rendre, tandis que le jour cela est impossible, car derrière eux se trouvent les commissaires juifs qui, au cas où ils ne veulent pas avancer, leur tirent dessus. »

Parmi les bolcheviques règne un profond antisémitisme ; d'après les radiotélégrammes interceptés à Wilno, on peut juger que dans plusieurs villes de la Russie, surtout à Homel et à Dynabourg les Juifs ont été massacrés par les bolcheviques russes.

Dans les environs de Wilno, les bolcheviques russes ont laissé des affiches conçues en ces termes : « Battez vos Juifs, nous battons les nôtres ».

Exemples : Le major Makiewicz, commandant du régiment de Suwalki a raconté à Lida, le 25 avril 1919 le fait suivant : Les Juifs ont enfermé de force, le 17 avril, au matin un soldat polonais de ce régiment dans une chambre, lui ont arraché avec des tenailles les dents, coupé la langue, découpé et mis à jour le cœur et la cervelle. Le corps horriblement mutilé a été vu par le major et presque tout son régiment, le protocole a été fait par deux médecins militaires de ce même régiment (docteur Glinka et Linderchaft, tous les deux Juifs). Le protocole se trouve en possession du major Oziewicz, commandant de la place de Lida (Photographies).

Le 21 avril une Juive a lancé des grenades par la fenêtre dans la rue Dominicaine à Wilno. (Citation d'un témoin oculaire, le lieutenant Zahorski).

Le major Domb-Biernacki a vu une Juive à Wilno tirant d'un balcon sur les soldats polonais en plein jour.

Le général Rydz-Smigly et son aide de camp, le lieutenant S. Sulistrowski étaient témoins, le 21 avril, quand, dans la rue Wielka à Wilno sur un groupement de soldats et d'habitants qui causaient paisiblement, un Juif, de derrière une porte a tiré six coups de revolver. Le Juif en question fut fusillé sur place.

Le même lieutenant S. Sulistrowski et le sous-officier S. Kossowski ont été témoins du fait suivant : Le 22 avril, dans la rue Wielka à Wilno en pleine tranquillité, un Juif tira sur un soldat polonais en le blessant au genou ; le Juif fut arrêté.

N.-B. — Le lieutenant Sulistrowski est d'avis que parmi les Juifs règne un fanatisme provoquant.

Le capitaine de cavalerie Kniaziocki du régiment de Belina, le 24 avril à Wilno, a énoncé les faits suivants : Le

22 avril à Wilno, à 11 heures du matin, un Juif tira sur lui sans le blesser.

Le 23 avril une grenade fut lancée en sa présence sur des soldats polonais qui tranquillement escortaient des prisonniers, ceci fut fait en présence d'un grand nombre de témoins qui se rendaient à l'enterrement des soldats polonais tombés pendant l'attaque à l'entrée de Wilno, le 19 avril. Une perquisition faite dans la maison d'où la grenade fut jetée, donna comme résultat : six mitrailleuses ; vingt-deux Juifs furent arrêtés.

Ces faits sont en rapport direct avec la déclaration du rabbin Rubinsztein de Wilno, faite au Chef de l'Etat :

« Il y a parmi les Juifs des éléments qui tentent à provoquer des pogroms juifs, en tirant par les fenêtres et en lançant des grenades sur les paisibles soldats polonais.

Note Bibliographique

S. SZPOTANSKI. — *Pilsudski et son rôle en Pologne* (avec portrait). Picart, édit. Paris, 1919.

M. Stéphen Pichon, dédaignant les traditions de la tribune parlementaire et au mépris des convenances internationales, a eu, il y a quelques mois, le courage de traiter le chef d'Etat polonais Pilsudski comme un Raïssouli quelconque. Avec l'arrivée de Paderewski à Varsovie, on escomptait au quai d'Orsay et à l'avenue Kléber la chute prochaine de Pilsudski.

La petite monographie de M. Szpotanski, nous fait connaître la haute personnalité morale qu'est Pilsudski. « Ce qui nous éblouit, dans sa vie active et mouvementée, ce n'est pas la suprême dignité de chef de la nation ; il l'a acquise parce qu'elle lui était due comme au représentant des aspirations les plus réelles de la nation polonaise, comme à un homme de grand talent dévoué à une grande idée ; ce qui nous séduit en lui, c'est la persistance de sa foi et c'est son espérance créatrice, foi et espérance qui brillaient dans une période d'obscurité « complète ».

L'éveil de la classe ouvrière polonaise aux idées nationales, tel fut le mérite de la première période de la vie de Pilsudski. On pourrait dire qu'il était prédestiné à un tel rôle historique, aussi bien que par sa personnalité que par ses talents. Son patriotisme joignait à une large compréhension des traditions nationales, des convictions démocratiques tendant à la solution moderne des problèmes sociaux. Doué d'une vive sensibilité, d'une volonté inflexible, prompt à l'action, il possède au plus haut degré le talent d'organiser, son génie réside dans la faculté de saisir le fond des choses et d'apercevoir immédiatement les buts et les moyens propres à servir son idée. Il exerce sur son entourage un charme très puissant, un vrai prestige et sait grouper les gens autour de lui. »

D^r W. B.

Chronique locale

A LA SOCIÉTÉ "ZGODA"

Dimanche dernier a eu lieu une Assemblée générale de l'Association des Polonais israélites. En l'absence de M. Koral, la réunion a été présidée par M. Zebaume. M. Dluski, délégué du Congrès de la Paix, M. Walszewski, anc. ministre des affaires étrangères et M. Downarowicz, anc. ministre de l'instruction publique ont honoré la réunion de leur présence. M. Walszewski a retracé l'histoire de l'antagonisme qui existe depuis une quinzaine d'années en Pologne, entre une grande partie de la population chrétienne et les israélites. Le gouvernement tsariste d'un côté, le gouvernement prussien de l'autre, alimentaient cet antagonisme qui, malgré tous les procédés criminels et les provocations, n'a pas dégénéré en pogrome. Pendant l'occupation boche de la Pologne, après la retraite russe, les gouvernants se sont servi de Juifs, dont le jargon n'est qu'un patois allemand, pour exciter les israélites contre leurs frères chrétiens. Ils ont chargé les israélites des différents postes officiels et recruté parmi eux des agents de la basse police. Et, à peine le premier gouvernement polonais a-t-il pris les rennes du pouvoir que les ennemis de la Pologne ont répandu le bruit de persécutions systématiques des Juifs. Personne n'a nié qu'il y avait eu des massacres à Léopol ; les Ukrainiens, avant d'abandonner la Ville, ont ouvert les portes des prisons, mettant ainsi en liberté tous les repris de justice, qui se sont livrés à toutes sortes de pillages, de massacres. « Nous ne défendons pas les criminels, de quelque nationalité qu'ils soient ? »

La première Diète polonaise a accordé le droit de citoyen à tous les habitants de la Pologne, sans distinction de religion. Nos concitoyens israélites sont admis à titre égaux au sein de la société : ils sont électeurs et éligibles. Malheureusement, il existe un parti israélite qui ne veut pas se considérer de nationalité polonaise ; il veut se constituer en état séparé, et use de tous les moyens pour persuader l'univers d'une persécution des israélites en Pologne. L'éminent orateur, démocrate sincère, en déplorant cette tension des relations entre les enfants du même pays, est sûr que l'accord s'établira peu à peu. Le gouvernement polonais se débat au milieu de difficultés inouïes extérieures et intérieures et tout bon citoyen, soucieux de l'avenir de la patrie a le devoir de ne pas entraver le travail social qui se fait en Pologne, et doit combattre les calomnies de ceux qui ont intérêt à faire tort à un Etat nouvellement créé.

(A suivre)

militaire et patriotique. Ses affiliés ne possédaient pas seulement une instruction théorique, car leur chef bien avisé leur avait fait prendre une part active à la révolution de 1905, histoire de les entraîner et de les exercer dans l'art de faire la guerre. En même temps en Galicie, toujours sur l'initiative et sous les auspices de l'infatigable organisateur, des associations se constituaient publiquement avec le même programme que la P. O. W. (les Związki et les Druzyny strzeleckie). Le gouvernement autrichien tour à tour réprimait et encourageait ces associations au gré des fluctuations de sa politique à l'égard de la Russie.

Grâce à ce colossal effort et à cette activité prodigieuse et qui durait depuis des années, le 2 août 1914, c'est-à-dire le lendemain de la déclaration de la guerre, Pilsudski était en état de lancer à travers le pays un ordre de mobilisation et dix jours plus tard il passait la frontière à la tête de l'avant-garde d'une petite armée — qui fut appelée dans la suite la légion de l'Ouest.

Le plan de Pilsudski était on ne peut plus simple. La coalition du monde entier ne pouvait pas ne pas avoir raison, un jour ou l'autre, de la morgue et de la présomption teutonique, mais malheur à la Pologne, si la Russie était parmi les vainqueurs à l'heure du triomphe final ! Il fallait donc aider à l'abattre auparavant à tout prix. Ensuite on verrait ! Ceci explique les vicissitudes, les tortures qu'endurèrent les légionnaires après la chute du tsarisme. On en a assez parlé, pour qu'il suffise de le rappeler en peu de mots. Le commandant Pilsudski, devenant une menace pour les Allemands, ceux-ci l'emprisonnent dans la forteresse de Magdebourg. La première brigade, refusant de prêter serment de fidélité aux empereurs, les soldats et les officiers, originaires du Royaume de Pologne, se voient internés à Szczypio et à Benjamin, cependant que les sujets autrichiens s'en vont grossir les rangs de l'armée d'Italie. Un peu plus tard la seconde brigade sous les ordres de Haller passe la frontière, en se frayant un passage au travers des troupes hongroises, envoyées pour lui barrer la route. Son arrière-garde est cernée, désarmée et renvoyée devant un conseil de guerre sous l'inculpation de trahison. Le général Haller lui-même, acculé à

Kaniow sur les bords du Dniester par un corps d'armée allemand et obligé à une bataille qui dura trois jours et trois nuits, voit sa petite armée succomber sous le nombre. Les prisonniers sont envoyés dans le Mecklembourg où on les fait mourir de faim. Les légionnaires prouvèrent assez nettement qu'ils avaient pris les armes pour servir leur patrie, que cette patrie c'était la Pologne et non l'Autriche et qu'ils n'entendaient pas faire le jeu de l'Allemagne.

Le 1^{er} novembre Pilsudski n'avait pas encore été relâché de prison, bien que le gouvernement qui l'avait incarcéré fut par terre, mais son génie planait sur la Pologne.

Les braves qui devaient sauver l'honneur de notre ville et la délivrer, étaient tous des anciens soldats de l'illustre captif, des légionnaires invalides ou réfractaires, qui avaient quitté l'armée autrichienne sans prendre congé et se cachaient à Léopol. C'était aussi de tout jeunes gens, étudiants de l'école polytechnique pour la plupart membres de la P. O. W.

Leurs exploits sont connus. Dépourvus d'armes, ils consacrent la journée du premier à s'en procurer en désarmant les patrouilles ukrainiennes par des coups d'audace tels que la narration en paraîtrait exagérée. Dans la nuit qui précéda l'action décisive leur nombre augmente, car de tous les côtés de la ville les volontaires accourent, ardents et décidés. Le matin ils sont deux cents. Ils quittent leurs deux quartiers généraux et attaquent les Ukrainiens dans les rues. Vers le soir ils sont maîtres de tout le sixième arrondissement et la gendarmerie est tombée en leur pouvoir. Le lendemain les volontaires s'emparent de la gare, le surlendemain ils occupent le parc d'aviation. Partout les Ukrainiens, ahuris par tant d'audace, reculent. La Poste, à moitié incendiée, est prise après un combat sanglant à coup de grenade, ainsi que le séminaire des prêtres ruthènes. Puis c'est le tour de la direction de la police, de la caserne de l'archiduc Ferdinand. Peu à peu le Léopol polonais s'agrandit. Mais les Ukrainiens ont fait venir des renforts. Ils sont maintenant dix contre un. Les Polonais, trop faibles pour déloger l'ennemi qui s'est retranché dans la basse ville, pendant trois semaines se maintiennent sur les positions conquises au prix d'efforts surhumains, combattant sans relâche, sur la brèche sans un

moment de répit et donnent au destin le temps d'intervenir. Le commandant Pilsudski a été enfin relâché et la nation lui a conféré la dictature. Son premier soin est d'envoyer à la petite garnison assiégée une armée de renfort. Elle se compose, elle aussi, de ses fidèles, du 5^e régiment qui avec le 1^{er} formait sa brigade et qui est déjà parvenu à se reconstituer. Au premier choc le 5^e rompt le cercle qui enserrait la métropole. Les Ukrainiens prennent peur et battent précipitamment en retraite, abandonnant leur proie qu'ils croyaient avoir à bon marché.

En novembre toute la ville fut vraiment héroïque. Les combattants, parmi lesquels il y eut des enfants moins hauts que leur carabine et des femmes, firent plus que leur devoir. La population civile qui fournit un contingent considérable d'infirmières et d'infirmeries toujours prêts à aller sous le feu de l'ennemi ramasser les blessés, et qui pendant trois semaines vaqua à ses occupations journalières tranquille et vaillante au milieu de la fusillade continue, paya aussi un important tribut à la mort, car celle-ci fauchait les passants dans les rues et venait butiner jusque dans les maisons.

Ceci n'empêche pas que sans "les enfants" du commandant Pilsudski, qui donnèrent le branle à un soulèvement général, l'épopée léopolienne n'aurait pas eu sa place dans l'histoire, car jamais l'idée ne serait venue aux paisibles et débonnaires bourgeois de la métropole d'essayer de secouer le joug de l'ukrainisme. Seuls des soldats aguerris, comme ceux que le commandant Pilsudski avait exercés, étaient capables d'une pareille audace.

Une légende veut que Pilsudski, invité un jour à signer sur l'album d'un petit garçon, écrivit la pensée suivante :

« Enfant, si on te dit que tu ne parviendras pas à percer un mur avec ta tête, n'en crois rien ».

Cette maxime peint l'homme et nous fait comprendre ce que sont les soldats qu'il a commandés : des hommes pour qui rien ne semble impossible, des hommes qui mettent en action le dicton populaire : vouloir, c'est pouvoir !

Comte MAURICE MYCIELSKI.

SELLES LAMPLUGH

POUR CYCLES ET MOTOCYCLES

La plus ancienne marque française

Usine: 153, Rue de Noisy-le-Sec
LES LILAS (Seine)

UNE SEULE QUALITÉ:

LA MEILLEURE

Timbres avertisseurs pour cycles

CORNETS AVERTISSEURS
POUR CYCLES ET AUTOS

Lanternes Acétylène

Grelots sonnettes

FABRIQUÉS PAR L'USINE

SAVART FRÈRES

15, Rue de la Cour-des-Nous
PARIS

BOUGIE MACQUAIRE

LA MEILLEURE BOUGIE FRANÇAISE

pour autos et motos

Usine: 21, Rue de Malte
PARIS

LA PREMIÈRE USINE DU MONDE

CORNETS AVERTISSEURS
pour cycles et automobiles

MARQUES:

SETHOS - STROMBOS

le plus puissant des avertisseurs

TESTOPHONE

FABRIQUÉS

ETIENNE TESTE

28, Cité Lemièrre, 28
PARIS

SELLES PERFECTOR

POUR CYCLES ET MOTOCYCLES

La plus importante manufacture française

Usine: 153, Rue de Noisy-le-Sec
LES LILAS (Seine)

USINES INCORPORÉES A LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CYCLE ET DE L'AUTOMOBILE

Société Anonyme Française au Capital de 2.000.000 Francs

Adresse Télégraphique: CICC-NEUILLY

Siège Social: 10, Rue Angélique-Vérien - NEUILLY-sur-SEINE (Seine)

Téléphone: NEUILLY 13-87

PRIX SPÉCIAUX POUR L'EXPORTATION

RECONSTITUANT

Le plus Puissant, le plus Scientifique, le plus Rationnel

TRICALINE

A BASE DE SELS CALCIFIQUES ASSIMILABLES

Souverain contre Bronchites chroniques ou autres, Anémie, Maladies d'Estomac, Gripes, Convalescences

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

TABLETTES OXYMENTHOL PERRAUDIN

à base d'OXYGÈNE à L'ÉTAT NAISSANT

de Menthol faiblement dosée, de Cocoslovaine, de Benzocaine, de soude et d'Extraits végétaux d'un goût agréable, souverains dans le traitement des Affections des Voies respiratoires et de la Gorge, de l'Hygiène de la Bouche et des Dents - 3 fr. la boîte

En Vente dans toutes les Pharmacies



Messieurs les Contrefacteurs !!!

Copiez, copiez toujours, mais vous ne ferez jamais un **Frein TOURISTE-BOWDEN**

DIMITRI PERESS | 19, Avenue du Roule, NEUILLY-sur-SEINE - Téléphone: Wagram 89-29

MIĘDZYNARODOWE BIURO PRAWNE

ERLICHA.

65, Rue Saint-Anne PARIS (2^e)

wszelkie sprawy porady i akta prawne oraz tłumaczenia legalne

La Pulvérisation astringente **INNOXA** employée après la toilette à l'eau chaude, raffermi les tissus, resserre les pores et donne au

La **LOTION INNOXA** ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et les rend étonnamment souples et soyeux. | Lab. INNOXA, 22, av. de l'Opéra - Paris

VERS LA BEAUTÉ. Toutes les FEMMES soucieuses de conserver ou d'acquiescer la Beauté doivent lire cette élégante brochure qui renferme, sous formes d'ordonnances ou de formules les derniers préceptes de l'art d'embellir. - Remise gratuitement à tout Acheteur d'une pochette INNOXA, 22, avenue de l'Opéra, Paris.

I. GOLDSCHNEIDER

Couturier-Fourreur

19, Rue Vignon, 19

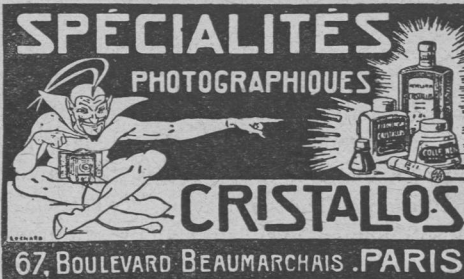
PARIS

MANUFACTURE DE CASQUETTES
ET CHAPEAUX PIQUÉS

en tous genres

SPALTER

10, Rue de Thorigny, 10 - PARIS



TOUS PRODUITS PRÉPARÉS pour la PHOTOGRAPHIE. Envoi gratuit du Catalogue. BREZINSKI, Directeur

TROUSSEAUX POUR HOMMES

CHEMISERIES LÉON

64, Rue Lafayette, 64 - PARIS

BIENENFELD Jacques

ACHAT de BRILLANTS

Perles fines - Pierres précieuses

62, Rue Lafayette - PARIS, Téléphone: Central 90-10

S. BESTER

PELLETIER-FOURREUR

43, Rue d'Hauteville

PARIS

GRAND CHOIX

PRIX MODÉRÉS